

LES TRADITIONS ORALES FRANÇAISES AU CANADA (1)

Les soucis et les chocs de la vie moderne, dans leur irruption tumultueuse, enlèvent à la plupart le loisir de reporter souvent leurs pensées vers les choses de jadis. Pour se faire une idée exacte du Canada français, il faut cependant évoquer le souvenir de la tradition ancestrale ; car ce patrimoine de langage, d'idées, de croyances, de récits et de chants, en se transmettant de bouche en bouche sans que les générations successives y aient laissé leur empreinte, vivifie encore aujourd'hui l'âme et la mentalité canadiennes.

*
* *

Il y a lieu, tout d'abord, de s'insurger contre un préjugé universel sur la fonction de l'écriture et des traditions écrites qui en proviennent. Combien de gens se leurrent encore de la doctrine naïve qui veut qu'il n'y ait point de civilisation possible sans écritures, et point d'histoire sans documents écrits ! On va jusqu'à croire qu'il suffit d'introduire les arts graphiques chez un peuple inculte pour le métamorphoser en un peuple vraiment civilisé. On ou-

(1) Conférence donnée à notre séance publique du 7 février dernier.

blie que les signes idéographiques ou symboles conventionnels intelligibles ne sont qu'un témoignage accidentel de l'état mental de ceux qui s'en servent, quel que soit leur rang dans les sociétés humaines. Des peuples anciens, tels que les Egyptiens des premières dynasties, les Crétois, les Mexicains, les Péruviens, dont on admire le génie aux raffinements de leur civilisation, ne connaissaient qu'un petit nombre de symboles rudimentaires. Et pendant qu'il dressait vers le ciel ses temples gothiques, au moyen âge, le peuple de France n'en restait pas moins dans son ensemble un peuple illettré. Il est d'ailleurs reconnu que, longtemps avant d'être confiées à l'écriture, les épopées homériques et combien de mythologies admirables se conservaient fidèlement à l'état de traditions orales. Hier encore, chez tous les peuples du globe, hors de certaines régions de l'Europe et de l'Asie, la mémoire humaine était la seule gardienne des croyances, des mythes, des littératures et des arts nationaux. En Europe même, l'écriture ne s'est vulgarisée que depuis l'invention relativement récente de l'imprimerie.

En tout temps et en tout lieu, c'est la tradition orale qui, depuis les origines de l'humanité, a régné partout en souveraine. Ce n'est que dans la sphère du progrès industriel moderne que la mémoire humaine s'étiole et perd sa mission antique en faveur des symboles graphiques du scribe. Et il est quelquefois donné au citadin, et même à l'érudit, de s'étonner à bon droit de la richesse inouïe des traditions chez ceux qui n'ont pas encore entièrement renoncé à l'ordre ancien des choses ; un vieillard de la nation iroquoise, par exemple, a pu, sans épuiser ses ressources, dicter à des ethnographes des volumes entiers des textes traditionnels de sa nation.

Chez l'Européen, le duel fameux entre l'écriture et la mémoire s'est engagé il y a déjà plusieurs siècles. Depuis lors, la mémoire s'est vu graduellement supplanter, d'abord dans les cénacles du savoir, puis dans les villes et les bourgs,

enfin dans les campagnes éloignées. Il n'y a plus de frontières qui résistent à cet envahissement du graphique ; la mémoire a perdu confiance en soi-même ; en abdiquant son rôle, elle est devenue une vassale pusillanime. L'ordre des choses est changé.

* *

Les traditions orales de France prirent naissance à des époques plus ou moins reculées. Tandis que les arts manuels, depuis l'âge néolithique, poursuivaient leur évolution paisible, des catastrophes ou des révolutions politiques et religieuses vinrent maintes fois troubler le cours des langages, des mythologies et des croyances. D'abord celtique et ibérienne, latine ensuite, la Gaule se vit, à diverses reprises, envahie par des hordes qu'elle n'absorba pas entièrement. Bien des trésors, il va sans dire, échappèrent à la mémoire humaine, au cours de ces transformations rapides. Les religions et les mythologies indigènes cédèrent le pas, tour à tour, à celles des Romains du paganisme et à celles des apôtres de la chrétienté. Quand les dialectes latins succédèrent sans transition aux idiomes locaux, la plupart des textes poétiques anciens, sans doute comparables en richesse à ceux de la Grèce, se perdirent et, avec eux, les mythes et les épopées nationales. Une partie des légendes et des contes, à cause même de la fluidité de leur forme, eurent plus de chance de survivre à ces cataclysmes ; car on remarque, encore de nos jours, que les frontières linguistiques ne sont pas un obstacle insurmontable à la diffusion de ce genre de folklore. Les récits en prose, encore récemment innombrables dans les provinces de France, doivent, en bien des cas, remonter à cette source ancestrale, surtout quand le cachet en est archaïque et quand le principal ressort en est le merveilleux. A ce fond de littérature populaire ont dû contribuer les différents peuples qui, au cours des âges, se fusionnèrent en cet ensemble complexe qui pro-

duisit la nationalité française. Ainsi tel de nos contes populaires doit avoir une source celte, ibérienne, teutonnie ou romanè ; ou encore, il a plus récemment pénétré du dehors — voire même, indirectement, de l'Asie ou de l'Afrique.

Les textes poétiques chantés, eux, ne se confondent pas avec les récits en prose. De fond et de forme, ils appartiennent à une ère différente et incontestablement moins ancienne. Sauf peut-être certaines reliques enfouies dans les dialectes provinciaux, la plupart des chants populaires de langue française nous semblent venir des bardes ou troubadours qui, au moyen âge, laissaient constamment choir leurs œuvres dans le domaine des traditions orales. Il ne faut pas oublier, toutefois, que leurs poèmes étaient le plus souvent des redites ou des adaptations de thèmes déjà connus.

Même avant le XIIe siècle, on voit éclore, à côté d'une vaste littérature parlée, les belles-lettres qui, au cours d'un long et modeste début, empruntèrent tantôt aux classiques latins ou grecs, tantôt aux sources nationales. Leur influence sur les traditions orales ne put être que fort négligeable jusqu'à ce que, au XVIe et au XVIIe siècle, l'imprimerie commençât son œuvre de vulgarisation. Encore, ne semble-t-il pas que la littérature écrite de ces siècles ait laissé de traces dans le folklore moderne.

* *

S'il est impossible de faire l'inventaire des traditions orales où puisèrent les émigrants de France qui, au XVIIe siècle, s'établirent sur les bords du Saint-Laurent — il n'est pas question ici des Acadiens —, on peut du moins, à certains indices, en reconnaître la richesse et la vitalité remarquables.

Il nous faut d'abord savoir de quelles provinces venaient ces émigrants et quel était leur état. Nos historiens ont conclu que la colonie canadienne fut fondée, de 1608 à 1673, par un certain nombre de familles, la plupart paysannes, provenant de la Normandie, du Perche, du Maine,

de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, de la Saintonge, de l'Angoumois, de la Guyenne et de la Gascogne — c'est-à-dire du centre et de l'ouest de la France. L'émigration cessa par ordre du roi, en 1673. De cette colonie initiale d'environ 9,700 âmes (en 1680), qui redoubla tous les trente ans depuis, est sorti le peuple canadien-français, dont la population, au Canada et aux États-Unis, est aujourd'hui de plus de quatre millions d'âmes.

Chez ces paysans et ces bourgeois du XVII^e siècle, les traditions orales étaient encore en leur plein épanouissement. Sortis des campagnes, attachés par coutume ancestrale au sol qu'ils cultivaient, il retrouvèrent en la Nouvelle-France leur genre de vie habituel. L'isolement même et la similitude du milieu ne firent que clarifier leur souvenir des choses d'autrefois. Ce qui s'ajouta, après 1680, aux traditions ancestrales ne fut sans doute que de peu d'importance, comme le petit nombre des nouveaux venus ne s'incorpora généralement pas à la population fixe du pays. Après la conquête, en 1760, l'Angleterre, jalouse de sa domination, rendit absolu l'isolement des 60,000 Canadiens qui, abandonnés à eux-mêmes, se prêtèrent volontiers à sa tutelle. Toute relation avec la mère-patrie étant abolie, les traditions s'immobilisèrent, sans toutefois s'amoindrir, ou suivirent un cours désormais indépendant. Si le siècle qui suivit n'est pas brillant, au point de vue des belles-lettres, il ne faut pas oublier qu'il fut l'âge d'or de la littérature orale, au Canada. Dans tous les foyers, l'hiver surtout, ou le long des sentiers et des routes des coureurs des bois, on récitait les contes et les fables que l'antiquité a légués par milliers, et on chantait les pièces du vaste répertoire poétique du moyen âge ; et sans se fatiguer des redites, on préférait toutefois les apparentes nouveautés de ce trésor inépuisable.

Au début du XIX^e siècle, des voyageurs étrangers laissèrent tomber maintes remarques à ce sujet. M. Benjamin Sulte, l'historien, reproduisait dernièrement une note

du poète irlandais Thomas Moore sur les chansons de canotiers canadiens qu'il entendit en 1803, sur le Saint-Laurent. Voici les paroles de Moore :

“ Sans le charme qui s'attache au moindre souvenir de ce voyage et au sentiment du passé, cette mélodie

Dans mon chemin j'ai rencontré
Trois cavaliers très bien montés...

paraîtra peut-être commune et puérile ; mais je me rappelle que lorsque nous entrions, au soleil couchant, dans un de ces évasements superbes où le fleuve s'ouvre avec tant de grandeur et de majesté, j'écoutais ce simple motif avec un plaisir que les plus fines compositions des grands maîtres ne m'ont jamais procuré...”

La Rochefaucault qui, encore d'après M. Sulte, parcourait le Haut-Canada sept ou huit ans avant Moore, parla aussi des chants canadiens en ces termes :

“ Nous étions conduits par des Canadiens qui, selon leur coutume, n'ont pas cessé une minute de chanter. Leurs chansons sont gaies, souvent un peu plus que gaies. Elles ne sont interrompues que par les rires qu'elles occasionnent. Dans toutes les navigations dont sont chargés les Canadiens, les chants commencent dès qu'ils prennent la rame et ne finissent que quand ils la quittent. On se croit dans les provinces de France. Cette illusion fait plaisir...”

Dans la relation de son voyage en Orégon, vers 1844, M. Duflos de Mofras, attaché au service diplomatique de France au Mexique, a écrit :

“ Pour ramer en mesure les Canadiens font retentir ces solitudes de leurs vieilles chansons françaises. Plusieurs fois, en parcourant en canot la Rio Columbia, notre cœur a battu en entendant, même au milieu du vent et de la pluie, nos rameurs entonner des airs qui nous rappellent la patrie, et en retrouvant sur des rivages éloignés, chez ces fils de la Nouvelle-France, le courage et la gaieté de notre ancien caractère national ! ”

Enfin, certains littérateurs et historiens canadiens, comme LaRue, Taché, Laverdière, et principalement Gagnon et Myrand, ont, depuis 1840, publié un petit nombre de chants populaires canadiens. Mais pour ce qui est des contes, les lettrés n'en ont peut-être pas laissé un seul. (1)

Les causes maintenant universelles qui atrophient la mémoire chez les peuples modernisés ont, surtout depuis 1875, exercé leurs ravages au Canada. Et quand on a connu le rôle prépondérant qu'y a joué la tradition, on est étonné de voir que, en moins de quarante ans, elle se soit pour bien dire enfoncée sous terre. Le conteur et le chanteur se sont tus comme par enchantement, tandis que les petits artisans ont abandonné leurs outils. Le roulement des locomotives a étouffé la chanson d'aviron et les refrains rythmés du labeur rural ; les commotions de la vie moderne, la diffusion rapide de l'enseignement livresque, la pernicieuse créance que tout ce qui est du passé est indigne du présent, enfin l'envahissement tumultueux du progrès matériel, ont, d'un seul élan, renversé les monuments que la pensée et l'âme ancestrales, pendant des millénaires, avaient érigés avec amour pour une postérité peut-être indigne d'elles. Cet écroulement a paru si entier que des savants réunis, à New-York, il y a trois ans, ont pu se demander : " Reste-t-il encore des traditions populaires, au Canada ? " A cette question des Canadiens ont répondu : " Elles ont dû disparaître. " Et l'on crut alors que, à cause de leur ignorance, les Canadiens avaient laissé sombrer à jamais ce que leurs traditions nationales, avec leur langue, avaient de plus ancien et de plus précieux.

L'enquête entreprise alors a produit les plus heureux résultats, et on est émerveillé de découvrir qu'on s'est alar-

(1) M. Ernest Gagnon, dans ses *Choses d'Autrefois* (p. 18), indique qu'en France on a déjà désiré la cueillette des contes populaires canadiens. Voici ses paroles : " M. Sébillot... " (le grand folkloriste français) " me demande avec instance de recueillir les contes populaires du Canada français. Je me récusé pour une foule de raisons, et je passe le chateau à qui voudra le prendre. Ce serait pourtant plaisir de raffiné que de transcrire les contes des *Sept rangées de dents* et des *Sept paires de souliers d'acier* ! " .

mé à tort. La mémoire des vieux paysans, un peu partout, n'a fait que sommeiller et même légèrement, dans la plupart des cas. Des chants et des contes populaires, on en sait encore plus que vingt sténographes n'en pourraient recueillir et transcrire en leur vie entière ! Toutefois, les vrais convertis à la cause de la tradition sont encore rares, au Canada ; les débuts sont lents. On a, depuis 1914, consulté moins de vingt conteurs et chanteurs, dans cinq localités différentes et au cours d'une enquête de moins de trois mois. A peu près aucun de ces paysans n'a eu le loisir d'épuiser sa mémoire ; et pourtant, quelle abondance de textes et quelle variété ! On y voit passer toute l'antiquité et tout le moyen âge. Deux cent trente versions de contes et de légendes, dont plusieurs sont volumineuses, et plus de cinq cents versions de chants, voilà la moisson d'un premier essai. Imprimés, ces textes constitueront plus de deux mille pages de revue.

Si l'on songe à tout ce qu'on pourrait ainsi recueillir chez une population rurale conservatrice de près de deux millions d'âmes, cela ne fait-il pas penser au déluge ! On aurait bien tort de croire que, parce qu'ils sont transmis par une population champêtre, ces récits sont grossiers et indignes de l'art. Pour mon humble part, je connais peu de pages dans les belles-lettres canadiennes qui se puissent comparer en richesse, en fraîcheur, en originalité et en beauté véritable à de nombreux chants antiques que les paysans nous ont conservés de l'ancienne France ; et ce n'est guère à la gloire de nos poètes de n'avoir point soupçonné l'existence de cette source inépuisable d'inspiration quand, avec mille contorsions inutiles, ils imitent, sans les égaler, les grands modèles des écoles littéraires mondiales. On pourrait même dire sans audace que si, comme quelques-uns semblent le croire, la France a maintenant perdu la plus grande partie de ses traditions verbales, elle pourrait venir les réclamer à cette autre province française ; encore lui arriverait-il de les y retrouver dans leur forme archaïque,

libre de tout alliage récent, et telles que Richelieu lui-même a pu les connaître de son temps.

La tentative serait vaine de donner ici un aperçu des variétés de chants populaires, au Canada ; et elle le serait plus encore de vouloir décrire le caractère des contes et des légendes. Qu'il suffise de dire que, dans un panorama varié, toutes les scènes de l'histoire et de la fiction y passent, depuis la création jusqu'à nos jours.

Dans les traditions poétiques chantées, nous distinguons deux groupes : les chants et les chansons. Les chants comprennent des récits en prose et en vers de maintes sortes, des ballades, des lais, des complaintes, et ainsi de suite. Parmi les chansons, il y a celles qui accompagnaient autrefois divers travaux manuels, celles qu'on chantait aux noces, à table, ou en buvant, celles qu'inspiraient les sentiments expansifs de l'amour — "chansons de bergers," "chansons de *fréquenteries*," et chansons grivoises —, celles où l'on se gausse de quelqu'un ou de quelque chose ; il y a aussi les rondeaux, les danses, les berceuses, les randonnées et les romances.

A titre d'exemples — d'ailleurs bien insuffisants — nous allons citer quelques-uns de ces chants récemment recueillis dans la province de Québec. D'abord, voici *Le petit pauvre*, un chant en prose avec assonances :

" C'était un pau' petit pauvre, qui demandait à *viver*. A la porte d'un riche, demande la charité. — Pour Dieu, donne-moi les miettes que tu donnes à ton chien ! — J'ai de mon chien services, mais de toi je n'ai rien ! "

Au bout d'un jour à l'autre, le pau' petit pauvre est mort ; à la porte du ciel demande le paradis. Saint Pierre dit à saint Jacques : — C'est Dieu qui est ici ! Ah ! c'est ce pau' petit pauvre qui s'est laissé mourir.

— Dis-moi donc, pau' petit pauvre, ce que tu as fait dans ta vie. As-tu été à la messe pour servir Jésus ? As-tu chaussé les pauvres ? As-tu vêtu les nus ? As-tu fait l'aumône pour l'amour de Dieu ?

— J'ai bien été à la messe pour servir Jésus ; j'ai partagé l'aumône pour l'amour de Dieu. — Ah ! viens donc, pau' petit pauvre,

au paradis tu iras. Les portes en sont ouvertes depuis hier *au midi*.”

Au bout d'un jour à l'autre, le mauvais riche est mort. De saint Pierre, à la porte, il demande le paradis. Saint Pierre dit à saint Jacques : — C'est Dieu qui est ici ! Ah ça, voici le mauvais riche, qui s'est laissé mourir.

— Ah ! dis-moi, mauvais riche, qu'as-tu fait de ta vie ? As-tu été à la messe, pour servir Jésus ? As-tu chaussé les pauvres ? As-tu vêtu les nus ? As-tu fait l'aumône pour l'amour de Dieu ?

— Je n'ai pas été à la messe, pour servir Jésus ; je n'ai pas chaussé les pauvres ; je n'ai pas vêtu les nus. Je n'ai pas fait l'aumône pour l'amour de Dieu.

— Les portes du paradis sont fermées depuis hier *au midi*. — Ah ! permettez que je retourne au pays d'où je viens. J'irai bien à la messe, pour servir Jésus ; je ferai bien l'aumône pour l'amour de Dieu.

— Toute feuille qui tombe de l'arbre jamais ne reverdit. Il en sera ainsi de ton âme pour toute éternité. De par Dieu, il en est ainsi !”

LA BERGÈRE MUETTE

Écoutez la complainte,
 Petits et grands,
 D'une bergère muette
 Qui, dans ses champs,
 Gardait ses brebiettes,
 Le long d'un pré !
 Jésus, par sa bonté,
 L'a fait parler.

Un jour, la sainte Vierge
 Lui est apparue.
 — Bonjour, jolie bergère,
 Grande Isabeau !
 Voudrais-tu me donner
 Un des agneaux ?

— Ah ! non, certes ! dit-elle ;
 Sont pas à moi.
 A mon père, à ma mère,
 J'en parlerai.

A mon père, à ma mère
Je le dirai."

Ell' s'en est retournée
Bien promptement.
— Mon père, y at un' dame
Dans mon troupeau.
Grand Dieu ! ell' me demande
Un des agneaux."

Son père aussi sa mère
Furent surpris
D'entendre la muette
Parler ainsi ;
A Dieu firent prière
Qu'il ait merci.

— Va lui dire, bergère,
Dans ton troupeau,
Qu'ils sont à son service,
Grands et petits ;
Que tous sont pour lui plaire,
Jusqu'au plus beau."

La bergère mourut
Avant trois jours.
Elle tenait une lettre
Dedans sa main,
Écrite du grand maître,
Dieu souverain.

Son père aussi sa mère
N'ont jamais lu.
A fallu que l'évêque
Y soit venu
Parler à la muette,
Grande Isabeau.

— Ouvre ta main, bergère
Ouvre ta main,
De la part du grand maître,
Dieu souverain !"

A bien lu la lettre,
A bien compris :

“ Qu(i) en chante la complainte
Le vendredi
Gagne les indulgences,
Le paradis.”

LE BEAU GUILLON

— Allons, belle, nous promener
Tout le long de la mer coulante.
Allons, belle, nous promener,
En attendant le déjeuner.”

Quand ils se furent promenés,
La belle à boire demanda.
— Tu ne mangeras ni boiras
Avant d’y voir ton sang couler.”

Quand ils furent dedans le bois :
— Mon beau Guillon, que j’ai donc soif !
— Tu ne mangeras ni boiras
Avant d’y voir ton sang couler.”

Quand ils furent sortis du bois,
Le beau galant dit : “ Pour ta soif,
Tu coucheras dans la rivière
Où seize femmes se noyèrent.

C’est ici, belle Jeanneton,
Qu’il faut bien t’y déshabiller.”
La belle ôta son blanc jupon
Pour aller voir la mer, au fond.

Quand elle fut déshabillée,
Le beau galant s’est approché
Mais pour tirer son bas du pied.
Dedans la mer ell’ l’a poussé.

Dedans la mer à s’y noyer,
Une branche il *at* attrapé.

La belle a pris son grand couteau,
A coupé la branche à fleur d'eau.

— Tends-moi la main, bell' Jeanneton !
— Pêche, Guillon, pêche poissons !
Si tu en prends, en mangerons ;
A nos parents en porterons.

— Ne veux-tu pas, bell' Jeanneton,
Que j'aïlle revoir mon vieux père ?
— Non, non, Guillon, méchant garçon !
Va-t-en donc voir la mer, au fond.

— Mais comment vont tes gens parler,
Seule en te voyant arriver ?
— Ils apprendront la vérité,
Mais que tu voulais m'y noyer.

— Qui, dans le bois, te conduira ?
— C'est ton cheval, mon beau Guillon.
A grand tourment nous emmena,
A pas lents me ramènera.

— Voici, la belle, voici les clefs
De mon château, de mon trésor.
— Je me soucie autant de l'or
Que du galant qui trompe encor !

— Retourne-t-en, bell' Jeanneton,
Tout droit au logis de mon père ;
Tu lui diras que je suis mort.
Bell' Jeanneton n'a pas de tort.

LA PETITE HOTESSE

Le voyageur, ah ! qu'il voyage !
Bien mal chaussé, bien mal vêtu ;
— Beau voyageur, d'où reviens-tu ?

— Ah ! je reviens ! Dans les voyages,
De la misère, j'en ait eue.
Petite hôtesse, en doutes-tu ?

En ce monde, rien ne me reste.
Mon beau cheval, je l'ai vendu
Bridé, sellé, pour cent écus."

Il est entré dans cette auberge :
— Belle hôtesse, as-tu du vin blanc ?
— Voyageur ! as-tu de l'argent ?

— Pour de l'argent, n' m'en reste guère.
J'engagerai mon vieux chapeau,
Mes éperons et mon capot."

Ne furent pas à table assis,
Il se mit à rire, à chanter.
L'hôtesse ne fit plus que pleurer.

— Ah, qu'avez-vous, petite hôtesse ?
Regrettez-vous votre vin blanc
Qu'un voyageur boit sans argent ?

— N'est point le vin que je regrette.
C'est la chanson que vous chantez !
Mon *défunt* mari la savait.

J'ai un mari dans les voyages.
Voilà sept ans qu'il est parti ;
Mais je crois que vous êtes lui.

— Ah, taisez-vous, petite hôtesse !
N'avais laissé que deux enfants :
En voilà quatre ici présents !

— J'ai tant reçu de fausses lettres
Que vous étiez mort, enterré ;
Et là, je me suis mariée.

— Vous me direz qui est le père ;
Je tuerai père, mère, enfants.
J'irai rejoindre mes hivernants !

PETITE GALIOTE

— Petite galiote,
 Toi qui va dans ces îles
 Fair' de si longs voyages,
 Prie Dieu qu'il te conduise,
 Toi et ton équipage !”

Quand nous fûmes en mer
 En mer bien éloignée,
 Les éclats du tonnerre,
 La tempête, le vent,
 Et les dragons volants
 Se jouaient sur nos voiles.
 Ce temps a bien duré
 Un mois ou six semaines.

En arrivant aux îles,
 Aux îles de Saint-Jean,
 Aperçumes venir
 Trois gros navir's flamands.
 — Petit navir' français !
 Os(e)rais-tu t'y défendre
 Contre trois gros navires
 Qui viennent pour t'y prendre ?”

Mais notre capitaine
 Répond sans prendre haleine :
 — Sommes trois cent trente hommes
 Jurés du même accord ;
 Nous souffrirons la mort
 Plutôt que de nous rendre !
 Mettrons le feu à bord ;
 Nous ferons de la cendre !”

Mais Dieu n'a pas permis.
 Un grand vent s'est levé ;
 Bien loin nous a menés.
 Calfats et charpentiers
 Si bien ont travaillé
 Qu'ils nous ont mis étanches.
 Par la grâce du ciel
 Nous arrivons en France.

Mais en passant aux îles,
 Aux îles de Lunon,
 Nous saluons la ville
 A grands coups de canon.
 Vive le roi Louis !
 La galiote arrive.

LA BARBIÈRE

C'est dans Paris, y at une barbière
 Qui est plus belle que le jour.
 Allons nous y faire faire la barbe ;
 Peut-être aurons-nous ses amours.

— Bonjour, ma jolie barbière !
 La barbe, nous la feriez-vous ?
 — Montez en haut, dedans ma chambre.
 Je vais y monter après vous.

Assoyez-vous dans ce fauteuil
 Où reposait mon ami doux.
 Mais dénouez cette serviette,
 Qui est nouée de nœuds d'amour."

La belle lui rase la barbe ;
 Le galant soupire d'amour.
 — C'est-*i* mon rasoir qui vous blesse ?
 — Non, non, la belle ! Sont vos amours.

— Mes amours, mon gentilhomme ?
Ils sont bien éloignés d'ici.
Ils sont sur la mer qui naviguent,
 Autant le jour *comme* la nuit.

Le capitaine qu(i) est à bord
 Lui seul aura *tous* mes amours.
 — Mais adieu donc, belle barbière !
 C'est un adieu qu(i) est pour toujours.

LES CORPS DE MÉTIERS

Un diable est sorti des enfers
 Pour fair' le tour du monde,
 Autorisé par Lucifer
 A prendre, dans sa ronde,
 Un de chaque corps de métiers . . .
 " Commençons par les meuniers
 Prenant double mouture.
 Montez dans ma voiture !

— Boucher coquin qui vend de tout
 Pour du bœuf, de la vache,
 Un diable arrive ici chez vous.
 Ah! bonjour, maître Eustache !
 Bien promptement, dépêche-toi,
 Pour t'en venir avec moi.
 Laisse-là tes fressures.
 Monte dans ma voiture !

— Boulanger, c'est à votre tour !
 Ne faites plus la miche.
 Il faut laisser là votre four
 Aussi votre farine
 Et vos pains beaucoup trop petits.
 Vos gâteaux à moitié cuits
 Et votre pâte sûre
 Vous mènent dans ma voiture.

— Cantinier avare et fripon,
 Ne faites plus le drôle.
 Je vous déclare sans façon
 Que vous êt(es) sur mon rôle.
 Aucun bon vin vous ne vendez ;
 Le monde vous enivrez
 Avec l'eau presque pure.
 Montez dans ma voiture !

— Vous, marchands maudits ici-bas,
 J'ai pour vous une place.
 Tous vos vols sont, n'en doutez pas,
 Écrits sur votre face.

- Le prix vous vendez quatre fois,
Et souvent c'est à faux poids
Ou à fausse mesure.
Montez dans ma voiture.
- Manchonnier, ne sois pas jaloux ;
Je t'y ferai visite
En grinçant des dents de courroux ;
J'ai connu ta conduite :
Tu vends des casques, des manchons
Qui sont hors de saison,
Tous brûlés de teinture.
Monte dans ma voiture !
- Perruquier, barbier malfaisants,
C'est à vous qu'on s'adresse !
Car vous blessez tous vos clients
Par votre maladresse.
Avec vos rasoirs ébréchés,
La barbe vous arrachez ;
Vous brisez la figure.
Montez dans ma voiture !
- Juge, avocat et procureur,
Le diable est à vos trousses.
D'un enfer tout rempli d'horreurs,
Vous n'êtes qu'à six pouces.
Vos plaidoyers et vos serments,
Mais surtout vos jugements
Gâtant les procédures,
Vous mènent dans ma voiture.
- Vous ne serez pas oublié,
Docteur ès médecines.
Si les malades vous soignez,
Ce n'est que par la mine.
Par vos remèdes mal donnés
Vite vous les envoyez
En terre, en pourriture.
Montez dans ma voiture !

Pour trouver encor de ces gens,
 Je ne suis pas en peine.
Luy at encor bien des méchants.
 Mais ma voiture est pleine.
 Vous voulez donc tous y monter ?
 Il faudrait vous emmener
 Tout droit à la brûlure ?
 Mais, non ! marche, ma voiture !

C.-M. BARBEAU.

LE COMITÉ PERMANENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Comité permanent de la Langue française vient de distribuer une circulaire importante, qui fait connaître à ceux qui ne le savent pas déjà ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire encore, et quels sont les besoins de la cause à laquelle il se dévoue, et comment il est possible de l'aider dans ses entreprises.

Le Ralliement catholique et français en Amérique offre à tous des moyens faciles et variés de s'associer à cette œuvre éminemment patriotique.

Nous qui savons bien les services déjà rendus à la cause française par l'organisme permanent, que créa en 1912 le Premier Congrès de la Langue française, nous ne cessons de former des vœux pour que nos compatriotes donnent au Comité permanent la confiance qu'il mérite et lui apportent les concours nécessaires.

Le Croisé, organe du Comité, paraît chaque mois. C'est une revue singulièrement vivante. Déjà fort répandue, elle devrait être lue par un plus grand nombre encore. Nul de ceux qui s'intéressent au maintien et à la défense de notre langue et de nos traditions catholiques et françaises, ne devrait rester étranger au mouvement poursuivi par le Comité permanent. (Adresse : No 126, Casier, Québec.)
